



Eau & Rivières de Bretagne

Délégation départementale des Côtes d'Armor

2, rue Crec'h Ugen

22810 Belle-Isle-en-Terre

cotes-darmor@eau-et-rivieres.org

Mairie de Perros-Guirec

Place de l'hôtel de ville

BP 147- 22700 Perros-Guirec

mairie@perros-guirec.com

A l'attention de Monsieur Michel CAINGNARD

A Belle-Isle-en-Terre, le xx novembre 2021

Objet : Enquête Publique - Extension de la réserve naturelle des sept-îles

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'association Eau et Rivières de Bretagne est agréée par l'État au titre de la protection de l'environnement, pour assurer « *dans l'intérêt général la protection, la mise en valeur, la gestion et la restauration de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques, dans une perspective de société écologiquement viable* ».

Notre association a suivi avec attention les ateliers de concertation préalables à l'enquête publique. Le projet d'extension de la réserve naturelle des sept-îles est un projet bien accueilli par notre association. Comme écrit dans le résumé page 3 du résumé du dossier d'enquête, « la responsabilité du secteur vis-à-vis de certaines espèces ou habitats naturels au regard de leur présence en France métropolitaine constitue un motif sérieux justifiant l'extension de la réserve naturelle ».

Le régime de protection proposé avec une zone de quiétude de 130 ha et la zone interdite à la navigation ainsi que le projet de réglementation semble très positifs.

Nous insistons sur l'intérêt de la délimitation et du maintien (bien que très réduit à l'issue de la concertation) de la zone de quiétude. Celle-ci sera certainement bénéfique pour la préservation non seulement pour les espèces avicoles à fort enjeux, mais aussi des habitats marins et terrestres dont les inventaires ont mis en évidence leur caractère exceptionnel sur le plan patrimonial.

Nous serons très attentifs à l'éventuel suivi scientifique de ce projet pour comprendre et documenter les impacts positifs / négatifs / neutres de ces mesures tant sur la biodiversité (faune, flore, habitats, qualité des eaux côtières) que sur les activités humaines.

Veuillez agréer, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos sincères salutations

Eau & Rivières de Bretagne